

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement



Discours

de Son Excellence, Monsieur AZALI Assoumani,
Président de l'Union des Comores,
à l'occasion de l'adoption du « Pacte mondial
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières »

Marrakech 10 Décembre 2018

**Majesté,
Excellences,
Mesdames et Messieurs
Honorable assistance,**

C'est un plaisir toujours renouvelé de se retrouver au Maroc et pouvoir apprécier à nouveau, l'accueil chaleureux et fraternel, conforme à ses valeurs millénaires d'hospitalité et de générosité.

Aussi m'est-il fort agréable, à l'entame de mes propos, d'adresser, au nom de mon pays, l'Union des Comores, nos sincères remerciements à Notre Frère, le Roi MOHAMED VI, au peuple et aux autorités du Royaume du Maroc pour toutes l'attention dont nous faisons l'objet, et pour les bonnes dispositions prises pour la réussite de cette Conférence et pour rendre notre séjour, aussi agréable que fructueux.

Je suis heureux d'apporter la contribution de mon pays ici à Marrakech pour l'adoption de « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières », cet important outil qui nous permettra d'apporter une réponse collective, responsable et robuste à l'un des plus grands défis de ce siècle, la question migratoire.

Notre présence ici, traduit, non seulement notre attachement au multilatéralisme et aux principes de la charte des Nations Unies mais aussi toutes nos ambitions collectives et notre vision globale pour le développement, la paix et la sécurité, notamment à travers la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

C'est donc avec regret que je constate que certains pays se soient retirés du Pacte Mondial alors que ce dernier vise à atténuer les facteurs négatifs et structurels qui empêchent les individus de vivre dans leur pays d'origine et ne promeut en aucun cas des migrations de masse.

Tout au contraire, ce pacte vise à sauver des vies, et mettre les migrants à l'abri du danger, en rendant les migrations sûres, ordonnées et régulières.

Nous devons ainsi œuvrer ensemble en toute solidarité pour concrétiser les objectifs ambitieux de ce Pacte Mondial.

**Majesté,
Excellences,
Mesdames et Messieurs**

Le pas historique que nous venons de franchir aujourd'hui pour s'assurer que les migrations soient plus sûres, ordonnées et régulières est sans aucun doute une étape importante, mais sa pérennisation doit se traduire par des actions concrètes au profit des migrants du monde entier.

Le mécanisme efficace de suivi lié à la migration et développement, doit s'appuyer sur les plateformes et les processus existants, visant à évaluer la mise en œuvre des 23 objectifs du Pacte Mondial au niveau national, régional et international, à travers le « Forum d'examen des migrations internationales ».

Nous comprenons donc l'impératif de respecter les droits humains des migrants, quel que soit leur statut migratoire.

L'apport des migrants dans l'émergence économique des grandes nations n'est plus à démontrer.

Les migrants et les diasporas représentent un capital significatif pour le développement durable des pays d'origine, de transit et de destination. Ils doivent être considérés comme des atouts pouvant contribuer au développement socio-économique des pays d'origine, tout en prenant part à la croissance économique et à la création de davantage de richesses dans les pays d'accueil.

**Majesté,
Excellence,
Mes dames et Messieurs**

Bien que le présent Pacte ne soit pas juridiquement contraignant, il constitue politiquement un engagement moral pris par les Etats Membres dans la Déclaration de New York pour les Réfugiés et les Migrants.

Aucun pays, ne peut aujourd'hui, prétendre ne pas être concerné ou affecté par les mouvements et les flux migratoires.

Personne, aucun individu, ne mettrait en péril, sa sécurité, sa dignité et sa vie et quitterait son pays si ce n'est que pour prétendre à une vie meilleure ailleurs.

Je me réjouis en outre, de la création du mécanisme de renforcement des Capacités aux seins du système des Nations Unies, qui aura pour rôle d'appuyer les Etats Membres, l'Organisation et tous les autres acteurs concernés.

Il servira de base de coopération multipartite, pour aider les pays d'origine à concevoir et élaborer des projets viables visant à prévenir les migrations irrégulières et les capacités à mettre pleinement en œuvre le Pacte Mondiale.

**Majesté,
Excellences,
Mesdames et Messieurs**

Il a fallu un parcours, long et laborieux de deux années, pour aboutir à l'adoption de ce document historique et unique en son genre, qui jette les fondements du dialogue mondial et de la coopération internationale en matière de migrations.

Ce pacte offre une vision panoramique des migrations internationales. Il tient largement compte de la mondialisation. Il souligne les liens entre les sociétés, les régions. Il souligne l'importance de recueillir et de diffuser des données factuelles de qualités et de mettre à la disposition des citoyens du monde, des informations sur les avantages et les difficultés que représentent les migrations.

Ce pacte permettra d'éviter, sinon de limiter les perceptions négatives et trompeuses, de prévenir les actes d'intolérance, de racisme, de xénophobie et toutes autres formes de discrimination contre les migrants et les diasporas.

La mise en œuvre effective de ce pacte, ne deviendra réalité que si nous faisons le choix du pragmatisme, de la responsabilité et de l'abnégation.

Aussi voudrais-je saluer l'excellente manière dont les Co-facilitateurs, M. Juan José Gómez Camacho du Mexique et M. Jürg Lauber de la Confédération Suisse ont dirigé le processus intergouvernemental qui a abouti au Pacte Mondial.

Qu'ils trouvent ici, les sincères remerciements et les chaleureuses félicitations de l'Union des Comores.

Mon pays qui a eu l'honneur et le privilège de coordonner la position de l'Afrique et d'en être le porte-parole durant les négociations intergouvernementales à New-York, endosse pleinement et avec responsabilité le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ».

Nous en appelons à sa mise en œuvre rapide, y compris en renforçant les capacités des Etats Membres, en particulier ceux des pays d'origine des migrants.

Les dispositions extrêmement importantes de ce pacte, afférent au partenariat, au dialogue, à la coopération internationale et au financement, vont refléter les enjeux majeurs et apporter les réponses adéquates, pour créer un environnement propice, indispensable pour assurer la mise en œuvre des 23 objectifs et engagements du Pacte, le tout en synergie avec l'agenda du développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.

✓

Nous attendons avec impatience les consultations intergouvernementales en 2019, qui détermineront les modalités et les aspects organisationnelles du Forum d'examen des migrations internationales, pour un suivi renforcé et efficace du Pacte Mondial.

En ce 10 décembre, au moment où nous célébrons le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, affirmons davantage notre attachement aux valeurs universelles des droits de l'homme en acceptant à l'unisson ce pacte, dont l'essence première est le respect des droits humains.

En nos qualités de leaders, faisons preuve de courage, de pragmatisme et de vision en offrant à nos peuples ce Pacte mondial, synonyme de notre affirmation aux valeurs universelles et symbole de notre appartenance à ce village que nous voulons planétaire.

Je vous remercie de votre attention,